

## VI

C'est dans ce même cabinet où s'était passé la veille, entre le comte d'Aubigné et sa sœur, la scène rapportée dans le chapitre précédent, que nous allons encore conduire le lecteur.

Le roi, l'air pensif et le front soucieux, parcourait d'un pas lent et inégal le vaste et somptueux appartement.

De temps à autre, il s'arrêtait au milieu de sa promenade et dictait à la marquise, assise devant une table encombrée de papiers, quelques phrases d'une lettre dont la rédaction paraissait absorber à un haut point son attention.

La marquise, quoiqu'elle eût l'ouïe excellente et que Louis XIV accentuât avec une rare précision ses paroles ; la marquise, feignant parfois d'avoir mal entendu, répétait avec plusieurs variantes et sous la forme interrogative, certains mots, qui sans doute lui paraissaient impropres ; le roi réfléchissait un moment et presque toujours acceptait l'expression substituée à la sienne par madame de Maintenon.

—Sire, dit tout à coup madame de Maintenon, Votre Majesté, qui n'oublie rien, doit se souvenir qu'elle a promis au comte de Monterey de le recevoir aujourd'hui. Le comte attend depuis une heure.

—C'est bien, marquise ! Bontemps a reçu l'ordre de l'introduire sans passer par les appartements. Ma position vis-à-vis de l'Espagne ne me permet pas d'accorder à Monterey les prérogatives attachées à son titre de grand de première classe et de chevalier couvert !... Je lui toucherai deux mots de cet empêchement, car Monterey est un homme d'une grande valeur d'esprit, et que l'on doit ménager ; il peut nous être par la suite d'une utilité considérable.

—C'est le type de l'Espagnol, Sire, ajouta madame de Maintenon : attaché aux maximes, aux coutumes, aux mœurs et à l'étiquette de sa nation jusqu'à la dernière minutie, il possède une force rare de caractère et déploie une persévérance sans pareille dans l'accomplissement de ses projets. J'ai cru pouvoir, afin de paraître mettre moins d'importance à ses communications, l'inviter à se faire accompagner par sa fille Nativa, la filleule de l'infortunée reine Marie-Louise...

—Vous avez sagement agi, madame. Hier, j'ai entendu le duc de Chartres parler avec enthousiasme de cette jeune personne. Je ne serais pas fâché de la voir.

Un quart d'heure après cette conversation, le comte de Monterey faisait avec Nativa son entrée dans le cabinet de madame de Maintenon.

Le senor Sandoval était revêtu d'un costume espagnol aux couleurs sombres. Tenant à constater son droit et à marcher de pair avec les ducs français, droit alors en litige et qui ne devait être reconnu que quelques années plus tard, il ne portait pas de manteau.

Quant à Nativa, elle avait conservé également les vêtements des femmes de son pays : elle était d'une beauté adorable.

Le comte, en entrant dans le cabinet, s'inclina profondément devant le roi, puis il remit son chapeau.

Se retournant ensuite vers madame de Maintenon, il la salua avec une courtoisie parfaite, et resta la tête découverte.

Le grand d'Espagne s'inclina de nouveau devant le roi, et, prenant la parole d'un ton grave, presque solennel :

—Sire, dit-il, j'ai l'honneur, contrairement à tous les usages et malgré la guerre qui existe entre la France et l'Espagne, d'être envoyé auprès de Votre Majesté par mon maître le roi Charles II, en qualité d'ambassadeur.

Cette déclaration inattendue causa à Louis XIV un véritable étonnement, mais il n'en laissa rien paraître.

—Sire, reprit l'Espagnol, mon maître, le roi Charles II, supplie votre Majesté de vouloir bien, malgré la guerre qui divise les royaumes d'Espagne et de France, unir ses efforts aux siens pour détruire les pirates qui infestent les mers des Antilles ? Ceci est une question, non de politique, mais d'humanité et d'honnêteté ! Il me reste à ajouter que le roi mon maître attache la plus haute importance à ce qu'il soit fait justice de ces forbans.

—Comte de Monterey, répondit Louis XIV après avoir consulté par un regard la marquise de Maintenon, je trouve, au contraire, que cette question est tout à fait politique ! D'abord, les flibustiers français des Antilles n'agissent qu'en vertu des commissions qu'ils tiennent de moi ; ensuite, il m'est permis de croire, par l'importance que mon cousin d'Espagne attache, selon nous, à la destruction de ces flibustiers, que les efforts de ces gens-là ne sont pas à dédaigner, sinon pour la gloire, au moins pour les intérêts de l'Etat.

—Sire, dit le comte de Monterey, si Votre Majesté me permet d'insister, il me reste à faire valoir auprès d'elle la considération toute puissante qui a déterminé mon maître à m'envoyer auprès du roi de France.

Le comte s'arrêta, et Louis XIV lui ayant permis, par un signe affirmatif de tête, de poursuivre, il reprit :

—Cette considération, sire, touche à ce qu'il y a de plus sacré sur la terre : à la religion. Les flibustiers ou les boucaniers des Antilles se livrent chaque jour aux plus affreux et aux plus épouvantables sacrilèges. Si le roi veut bien prendre connaissance d'un mémoire aussi impartial qu'authentique, qui a été rédigé sur ce sujet, il lui sera facile de se convaincre de la vérité des faits que j'avance. Non-seulement les boucaniers pillent et saccagent nos églises, mais ils poursuivent encore les ministres du tout-puissant avec une rage, un acharnement dont aucune expression ne saurait donner une idée. Un évêque, tombé entre leurs mains, a été encore dernièrement assassiné avec des raffinements d'une cruauté incompréhensible. C'est donc, non au point de vue de ses intérêts personnels, mais seulement dans l'intérêt de la religion, que mon maître le roi Charles II s'adresse à Votre Majesté :

Cette réponse du comte de Monterey parut produire et produisit, en effet, une grande impression sur l'esprit de Louis XIV et sur celui de madame de Maintenon.

—Comte, reprit le roi, le monde entier connaît le respect et le dévouement sans bornes que je professe pour tout ce qui touche à la religion. Mon cousin d'Espagne a bien fait de s'adresser à moi.

Toutefois, avant de m'arrêter à un parti, et de vous donner une réponse définitive, je désire examiner à loisir cette affaire, et prendre connaissance du mémoire que vous me remettrez.

—A présent le roi veut-il bien me permettre de faire suivre les observations que j'ai eu l'honneur de lui communiquer, au nom de mon maître, de quelques paroles, qui me sont personnelles ?

—Je vous répète, comte, que je vous tiens en grande estime, et que je serai toujours heureux de vous être agréable. Parlez !

—Sire, reprit Monterey, je crois pouvoir ajouter, sans trahir en rien les intérêts de mon pays, que l'acceptation par Votre Majesté du projet qui lui est proposé, influerait extrêmement sur les dispositions du roi mon maître dans le choix de son successeur ; qu'il est même probable que cela ferait peser la balan-

ce du côté de la France... Si je m'exprime avec autant de liberté devant Votre Majesté, c'est qu'en mon âme et conscience, l'avènement de l'archiduc au trône d'Espagne serait un malheur immense pour la gloire et la prospérité de mon pays ! La maison d'Autriche ne peut que nous être fatale !

Le roi, voyant l'importance et la tournure qu'allait prendre cette discussion à laquelle il n'était pas préparé, ne répondit pas.

Il s'avança vers Nativa, lui adressa avec cette grâce si pleine de respect dont il usait envers les femmes, quelques mots aimables et touchés au coin de la plus pure galanterie ; puis, retournant ensuite à Monterey :

—Comte, lui dit-il, j'espère avoir d'ici à fort peu de temps le plaisir de vous revoir. Nous nous entretiendrons alors plus longuement de toutes ces choses. Veuillez, je vous prie, ne pas vous étonner de la manière dont vous avez été amené près de moi. J'ignorais recevoir un chargé d'affaires de mon bien-aimé cousin d'Espagne, et j'ai voulu vous traiter avec l'affection que vous méritez et que je vous porte depuis que vous vous êtes montré sous un beau jour auprès de ma chère nièce, votre reine.

## VII

Une fois que le comte de Monterey et Nativa se furent retirés, Louis XIV, s'adressant à madame de Maintenon avec une vivacité qu'il n'avait pas coutume de mettre dans les actes ordinaires de la vie :

—Que pensez-vous, madame, lui dit-il, de tout ceci ? ne vous semble-t-il pas que cette croisade contre les flibustiers, que me fait proposer si secrètement le roi Charles II, présente une grosse affaire digne d'un sérieux examen ?

—Je partage complètement votre opinion, Sire.

—Délivrer les mers des Indes des boucaniers, reprit Louis XIV, lorsque ma marine, à moitié détruite depuis notre glorieuse défaite de la Hogue, n'est plus en état de tenir tête avec avantage aux puissances ennemies, serait une folie de ma part ! Les flibustiers de Saint-Domingue, en forçant l'Espagne à entretenir plus de vingt mille hommes de troupes dans ses colonies, nous rendent un véritable service, ou, pour mieux dire, nous sont d'une incontestable nécessité.

—C'est encore vrai, Sire. Cependant ne faudrait-il pas tenir compte des avantages si importants que nous a laissés entrevoir le comte de Monterey ? Si, comme il l'assure, cette expédition tient tellement à cœur au roi Charles II, ne serait-il pas possible d'affaiblir, en vous rendant à ses desirs, l'influence autrichienne, qui chaque jour gagne du terrain ? Le dernier testament de Charles II désigne l'archiduc comme son successeur au trône d'Espagne. Si, au moyen d'une concession gracieuse, on parvenait à faire changer ce testament en faveur d'un fils de France, Votre Majesté ne trouverait-elle pas une compensation incontestablement supérieure à la destruction de quelques pirates irréligieux ?

—Vous déployez une solidité de jugement, madame, répondit gravement Louis XIV, qui n'a pas lieu de m'étonner de votre part et dont je vous félicite. N'oubliez pas, cependant que des huit membres qui composeront probablement le conseil d'Espagne, quatre sont déjà à nous, ou pour mieux dire, pour nous : Porto-Carrero, Villa-Francia, San-Esteban et Ubilla. Les vingt mille écus que nous ferons parvenir par ce courrier à notre agent secret à Madrid nous assurent également le concours de l'homme de la reine, l'Amirante. Quant à Veraga, Mancera et Arias, vous savez